



Le 24 juillet 2026
Nieul-le-Dolent

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES EN CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE SEANCE DU JEUDI 16 JUILLET 2026

Membres en exercice : 13	Membres présents : 8	Date de la convocation : 30/06/2026
	Nombre de votants : 9	

Étaient Présents : MM. Michel COUMAILLEAU, Emmanuel FERRE, Dominique DURAND ;
Mmes Françoise BOURON, Corinne POTHIER, Sylvia NAULEAU, Hélène FRUCHET,
Manuela FOURNIER

Absents excusés : M. Jean-Paul OIRY, Mmes Valérie OLIVIER, Nathalie CHARRIER, Emilie
BENAITIER et Isabelle CHATAIGNER.

Pouvoirs donnés : Mme Nathalie CHARRIER à M. Emmanuel FERRE.

Assistaient également en tant que techniciens : M. BEIGNON Philippe, Directeur du
CCAS, Mme Natacha JACQUEMARD Directrice de l'EHPAD Henri PANETIER.

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Mme Emmanuel FERRE a été désigné secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE

Le Centre Communal d'Action Sociale approuve le procès-verbal de la séance précédente à l'unanimité.

A compter du 1^{er} juillet 2022, une réforme des règles de publicité des actes pris par les communes et les EPCI, introduite par l'ordonnance n°2021-1310 et le décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021, prévoit les éléments suivants :

- Le compte rendu des séances du conseil d'administration est supprimé et remplacé par une liste des délibérations examinées en séance
- Le procès-verbal des séances est expressément détaillé
- Le recueil des actes administratifs des collectivités territoriales est supprimé
- Le procès-verbal de la séance est mis en ligne après l'approbation de celui-ci à la séance suivante



DELIBERATIONS

1. **Groupement de commande défibrillateurs**

Approuvée à l'unanimité

2. **Avenant 2 convention tripartite de 1993**

Approuvée à l'unanimité

3. **Sollicitation d'une subvention auprès de la commune**

Approuvée à l'unanimité

[Afficher sur le site de la commune le 24/07/2026](#)

